



ASSEMBLEE GENERALE
16 Février 2019
10h
ORDRE DU JOUR

En l'absence de quorum le 01/12/2018 l'assemblée générale n'a pas pu avoir lieu. Annulée à nouveau le 19/01/2019, elle est finalement convoquée le 16/02/2019 à 10h

- **Adoption du procès verbal de l'assemblée générale du 20 janvier 2018**
- **Rapport moral saison 2017-2018**
- **Compte rendu sportif saison 2017-2018 : compétitions –loisirs**
- **Bilan financier 2017-2018**
- **Budget prévisionnel 2018-2019**
- **Cotisations 2019-2020**
- **Election d'un membre du comité directeur en remplacement d'un membre démissionnaire**
- **Information sur l'actualisation du règlement intérieur**

Les PROCURATIONS en cas d'absence à l'assemblée, sont à retirer au bureau du club et à remettre à la personne de votre choix

« L'assemblée générale ordinaire de l'association comprend

- *les membres d'honneur*
- *les membres adhérant à l'association depuis plus de six mois, à jour de leur cotisation et âgés de 16 ans au moins le jour de l'assemblée générale ; pour les jeunes de moins de 16 ans, un des parents pourra les représenter. »*